

sitôt revenu au pouvoir, le parti conservateur s'est servi de sa puissance pour augmenter les droits et faire entrave au commerce. Vu que le gouvernement a souvent signifié son intention de prendre tous les moyens possibles pour augmenter les échanges mondiaux et les échanges entre pays du Commonwealth, les Canadiens espéraient en général que le gouvernement s'emploierait à réduire les entraves au commerce, même en dépit de ses antécédents. Mais selon toute vraisemblance, les forces qui, au sein du parti conservateur, favorisent l'augmentation des mesures de protection détiennent aujourd'hui les rênes, et elles manœuvrent en ce sens. Bon nombre de Canadiens ont eu l'impression que,—le premier ministre ayant lui-même, quand il n'était que simple député, préconisé pendant bien des années, tant à la Chambre qu'ailleurs, une réduction des droits de douane et la libération des échanges au sein du Commonwealth,—le gouvernement n'agirait pas comme il le fait à présent.

J'ai déjà dit que le rapport de la Commission du tarif sur l'industrie lainière ménageait la chèvre et le chou,—qu'il ne semblait pas prendre réellement parti, bien qu'il semble admettre certaines très grosses difficultés avec lesquelles l'industrie est maintenant aux prises. A la page 43 du rapport, je trouve les déclarations suivantes, sous l'en-tête: "Importance sociale de l'industrie".

Mais l'industrie des tissus de laine existe. Elle a, du point de vue social, une importance qui, même s'il lui manque un fondement économique solide, ne peut être négligée, même à notre époque aux larges visées, comme étant insignifiante pour le pays. Pour de seules raisons humanitaires, cet aspect ne peut être simplement mis de côté comme on pourrait rayer de notre économie des usines ou du matériel. C'est un aspect d'un problème économique dont seule la "haute politique", dans le sens le plus littéral du terme, doit décider. L'industrie est, d'une façon générale, une industrie de petite ville. Elle est très souvent, même aujourd'hui, le pilier industriel de localités semi-rurales.

Elle assure présentement du travail à plusieurs milliers de Canadiens et leur permet ainsi de subvenir aux besoins de leurs familles. En partie à cause de ses relations de longue date avec plusieurs localités, elle fait en quelque sorte partie intégrante de la vie canadienne. Souvent dans sa propre région, elle assure les seuls emplois possibles tant à la main-d'œuvre spécialisée que mispécialisée.

Ce passage souligne l'importance dans l'économie canadienne, notamment pour ce qui est de certains secteurs de l'économie, de l'industrie du tissu de laine telle qu'elle existe actuellement, mais est-ce que la Commission du tarif a fait quelque chose? A-t-elle recommandé quoi que ce soit pour maintenir le statut de cette industrie et pour la maintenir en bonne

posture? Elle admet qu'elle n'a rien fait, puisque à la page 44 on trouve cette autre déclaration que la Commission n'est même pas disposée à recommander un tarif qu'on pourrait raisonnablement croire suffisant, pour maintenir en marche cette industrie pour une période indéfinie. De sorte que, outre toutes ces mauvaises choses qui découlent de ce que le gouvernement fait à l'heure actuelle, ceux qui travaillent dans l'industrie de la laine ne sauraient, dans les déclarations mêmes de la Commission du tarif, trouver beaucoup d'encouragement à l'égard de ce qui se fait, parce que la Commission du tarif dit, en fait, que très peu ou rien ne devrait se faire pour épargner cette industrie.

A mesure que notre nation progresse et que nous améliorons nos procédés techniques au cours des ans, certaines industries sont destinées à en souffrir, à subir des crises. L'industrie textile n'est certainement pas la seule, au Canada, atteinte de la sorte, car nous savons que l'industrie du charbon et celle de l'extraction de l'or se trouvent dans une situation analogue. Leurs prix de vente sont fixés, mais leurs frais augmentent, et l'industrie de l'extraction de l'or se heurte à des difficultés de plus en plus grandes.

Nous qui sommes de la CCF, ce n'est pas pour les entreprises, ni pour leurs états de profits et pertes, ni pour les dividendes qu'elles paient sur les placements, que nous éprouvons de la sympathie, mais bien pour les gens qui sont employés par ces industries. Comme nous l'avons déjà dit dans un débat antérieur, il nous semble que lorsque le gouvernement entend d'inaugurer ostensiblement une ligne de conduite visant à aider une industrie, comme il l'a fait par exemple dans le cas des subventions aux mines d'or, il faudrait examiner si cette aide améliorera la situation des employés de cette industrie et ne sera pas empêchée par les entreprises, en vue d'éviter que les travailleurs aient à négocier avec la société pour tâcher d'obtenir, s'ils le peuvent, une fraction de l'aide accordée.

J'aimerais qu'on entreprenne une enquête complète à l'échelle nationale sur l'industrie du textile, l'industrie du charbon, l'industrie de l'or, sur toutes nos industries qui se trouvent dans l'embaras. Et je n'hésite pas à ranger l'agriculture, surtout celle des Prairies, que je connais le mieux, parmi les industries dans l'embaras.

**Une voix:** Et l'industrie de la pâte et du papier?

**M. le président:** A l'ordre! J'interromps l'honorable député à regret, mais nous ne sommes pas à étudier la situation générale de l'industrie de l'or, ni de celle de la pâte et du papier, ni d'aucune autre industrie. Nous étudions une résolution relative à l'industrie